

La CARTE MARINE

En quelques mots...

Le SHOM exerce pour l'état français les compétences d'hydrographie nationale. Il diffuse et tient à jour les documents nautiques officiels. Parmi ces documents : la carte marine. Elle répond aux exigences de la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 (UNCLOS) et de la convention internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS – Safety Of Life At Sea) ratifiées par la France.

⚓ Une représentation normalisée de l'espace maritime

La carte marine est élaborée selon des processus et sur une organisation certifiée ISO 9001 : 2000. La représentation des informations est définie pour répondre aux besoins des navigateurs et s'appuie sur des normes et pratiques élaborées sous l'égide de l'OHI (Organisation hydrographique internationale). Il existe plusieurs variantes imprimées (cartes C, L, G, Z) et électroniques. Les relations de coopération entre services hydrographiques permettent d'échanger les données, les films de reproduction, de fixer les mécanismes de coproduction ou de reproduction afin d'éviter la duplication des efforts.



L'ouvrage 1D présente les symboles internationaux des cartes (téléchargement gratuit)

⚓ Une organisation et des compétences

Le SHOM recueille et traite en permanence les informations nécessaires à la navigation puis les diffuse notamment sous la forme de cartes marines. L'élaboration des cartes marines est menée par des cartographes experts qui analysent les données, les sélectionnent et les compilent pour en élaborer une synthèse graphique : l'information cartographiée. Les cartographes exploitent, dans le respect des réglementations maritimes, une information riche et variée : bases de données bathymétriques, des épaves, du balisage, des câbles sous-marins, ... Ils bénéficient également du soutien d'experts nautiques, de géophysiciens, d'hydrographes et d'un atelier spécialisé pour l'exploitation d'images aériennes ou satellitaires. Le processus d'élaboration allie l'expertise humaine et l'emploi de moyens informatiques sophistiqués. La tenue à jour régulière du portefeuille de cartes marines a pour objectif d'y intégrer les informations nouvelles (nouveaux levés hydrographiques, nouvelles réglementations, évolutions du balisage ou des infrastructures portuaires ...) et de les rendre conformes aux normes internationales en vigueur.



Historique

1693

Publication du Neptune François



XIX^e siècle

L'apport de Beautemps-Beaupré (1766 – 1854)

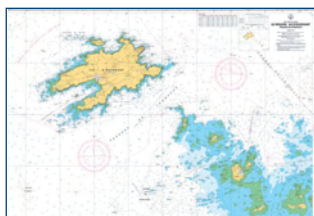


1921

Création du bureau hydrographique international qui deviendra l'OHI en 1970

À partir des années 70

Normes internationales pour les cartes marines



À partir de 1998

Production des cartes électroniques de navigation (ENC)



Service hydrographique et océanographique de la marine
Département Produits Nautiques
Adresse postale : 13, rue du Chatellier - CS 92803
29228 BREST CEDEX 2



Les mises à jour des cartes

Les cartes marines font l'objet de rééditions lorsque leur refonte s'avère nécessaire. La nouvelle édition en vigueur périmé alors l'édition précédente. Entre deux éditions, les nouvelles informations critiques pour la sécurité de la navigation donnent lieu à des corrections sous forme de consignes ou d'annexes graphiques diffusées par le Groupe hebdomadaire d'Avis aux Navigateurs (GAN) (cf. fiche produits GAN).



Les variantes

Cartes C : cartes marines classiques sur support papier non plié.

Cartes L : ces cartes reprennent strictement les mêmes informations que les cartes C. Elles sont imprimées sur un support résistant en milieu humide et présentées pliées. Elles font l'objet de tirages réguliers (en moyenne tous les deux ans) à jour des corrections parues au GAN.

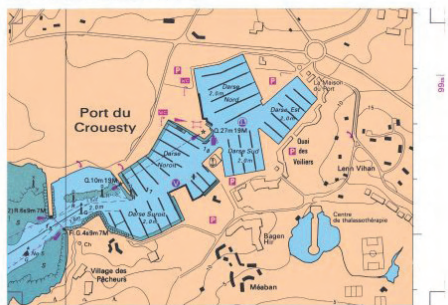
Cartes G : en complément des informations classiques des cartes marines, elles présentent la nature des fonds (sédiments).

Cartes Z : en complément des informations classiques des cartes marines, elles présentent les zones d'exercice utilisées par les forces.

ENC : les cartes électroniques de navigation (ENC) constituent la forme numérique des cartes marines du SHOM.

F.14
Supplément au groupe d'Avis aux Navigateurs No 28/2002

Annexe graphique corrigeant la carte 6992



Exemple d'annexe graphique diffusée par le GAN

